

## Un CCE équitable pour tous : Sud Aérien force de proposition

Le CCE a envoyé une lettre ouverte à l'ensemble des salariés AF pour leur faire part de ses difficultés financières. Un déficit supplémentaire d'1,5 millions d'euros s'annonce pour la fin de l'année 2016.

Les difficultés financières que connaît le CCE sont le fruit de nombreuses erreurs de gestions cumulées par les Bureaux de CCE qui se sont succédés depuis plus de 10 ans. Evidemment, la Direction AF porte aussi une lourde responsabilité dans cette situation car elle a comme souci principal de réduire la subvention annuelle attribuée au CCE et aux CE. Aujourd'hui, notre CCE est sous le coup d'un plan de redressement.

Ainsi, le CCE, ses activités, son personnel voit aujourd'hui son sort échapper aux salariés d'Air France et le patrimoine immobilier ( les centres de vacances essentiellement) être absorbés par les banques.

Mais pour sauver un CCE commun à tous les salariés, il n'est pas question d'accepter la spirale sans fin du financement de pertes sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Les victimes en sont le CCE, son personnel, mais aussi l'ensemble des CE et leurs personnels. Et évidemment le danger est la disparition d'une grande partie des ASC (activités sociales et culturelles, en premier lieu les vacances-familles).

**Et alors que la CGT annonce déjà qu'elle veut quitter un navire qui coule, Sud Aérien propose une solution qui passe par une mise plat des financements, des contributions de chaque CE au pot commun et d'une justice sociale dans l'accès de chaque salarié d'Air France aux prestations du CCE.**

Beaucoup d'agents se demandent pourquoi certains CE proposent plus d'activités (Billetterie, voyages, médiathèques,...) que d'autres ?

Pour comprendre ces disparités, il faut déchiffrer les flux financiers qui relient les différents CE au CCE.

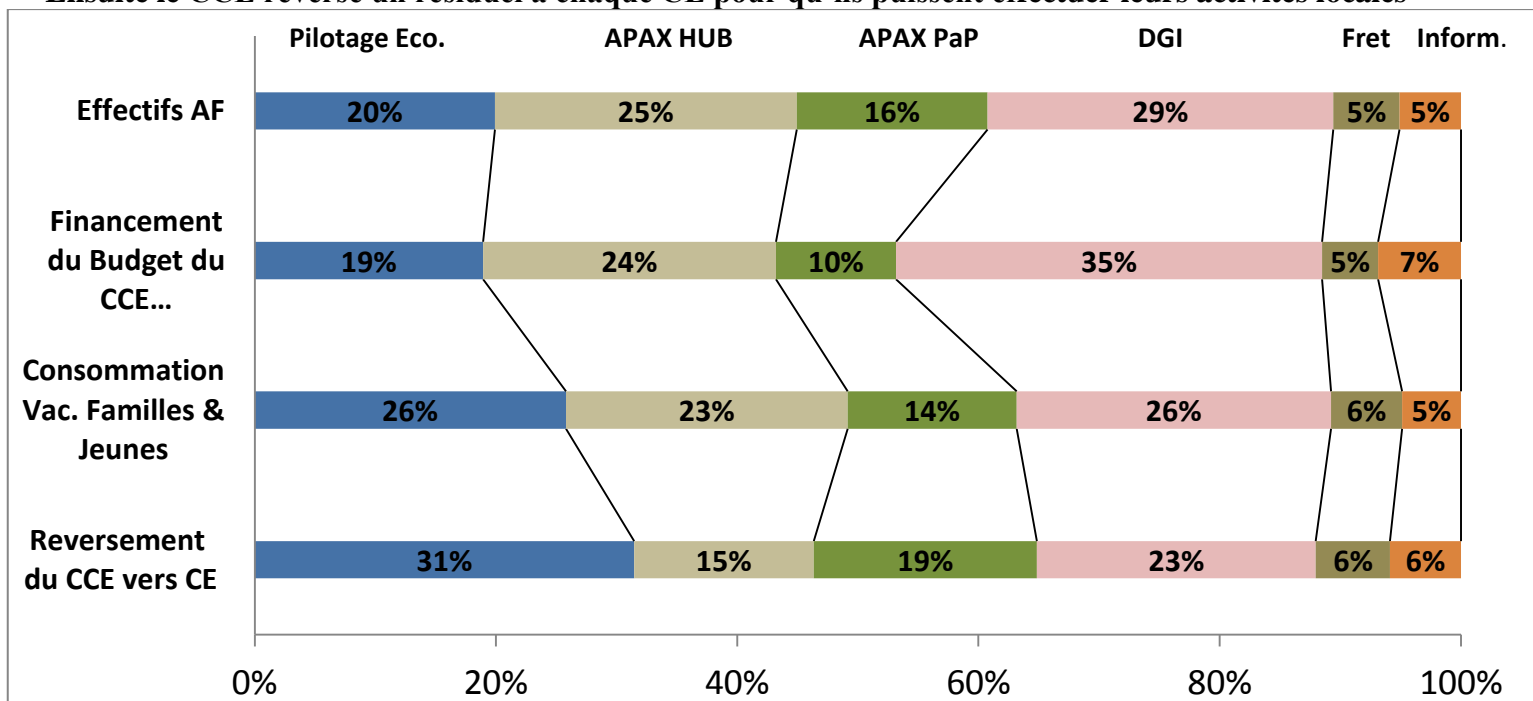
**Etat des lieux de l'année 2015 :**

**Depuis le départ du CE Lignes, le CCE est financé par 6 CE. Son budget total est d'environ 20M€.**

**Ci-dessous la répartition de ce budget suite à une étude menée par Sud Aérien.**

**Chaque CE finance le budget et "consomme" des prestations (Vacances Famille & Jeune,...).**

**Ensuite le CCE reverse un résiduel à chaque CE pour qu'ils puissent effectuer leurs activités locales**



Comme le montre le graphique ci-dessus, certains CE sur-financent, d'autres sous-consomment....

Loin d'aboutir à une juste répartition, ce montage est totalement inégalitaire, puisque si un CE surconsomme cela signifie que les autres payent pour lui !

La dernière ligne, « Reversements », est très importante car elle détermine le montant reversé à chaque CE pour effectuer ses ASC locales (Clubs, Billetterie, Médiathèque,...).

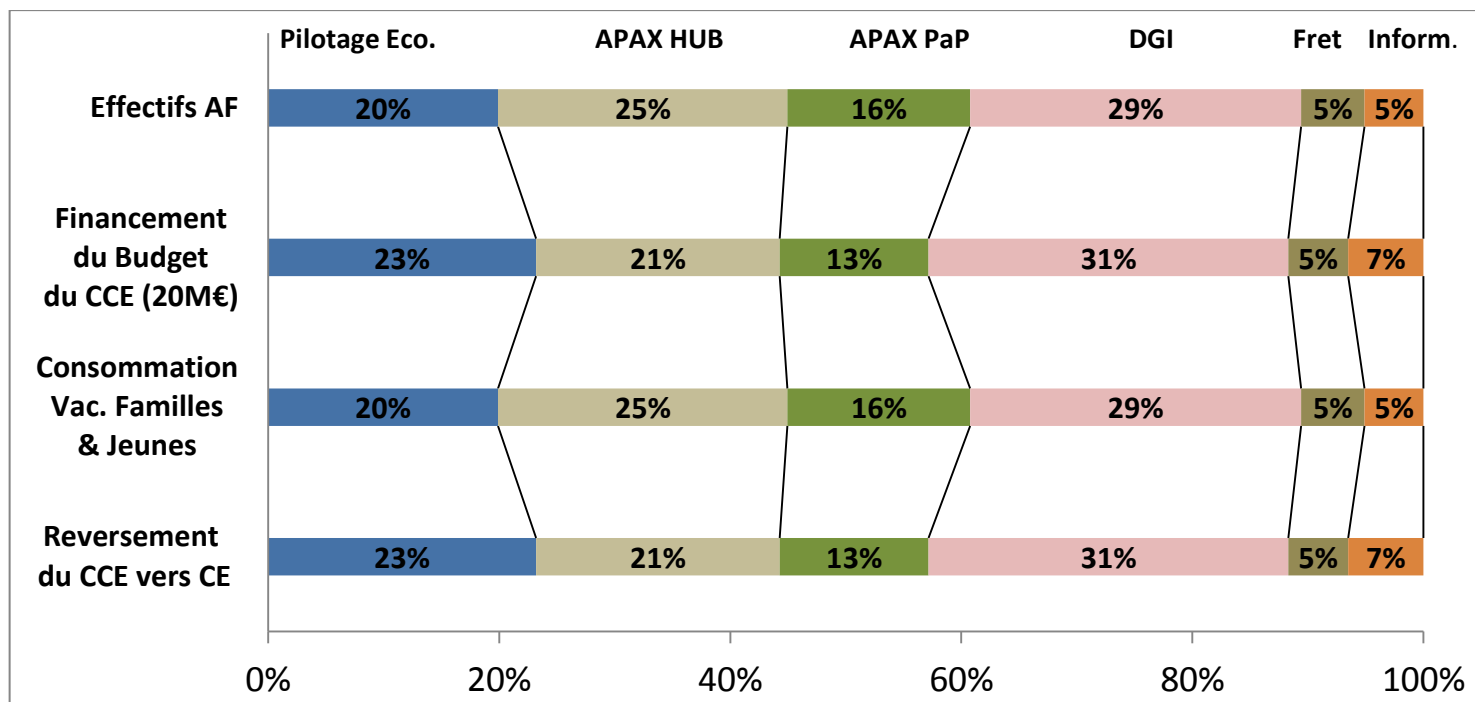
Une énorme disparité de moyens locaux apparait entre CE :

Pilot. Eco	HUB	Point à Point	DGI	Fret	Informatique
551€	207€	408€	281€	390€	402€

Ainsi en 2015, le CCE a reversé au CE pilotage Economique : 551€ par agent AF issu de ce secteur, et seulement 207€/agent AF du HUB. Cette disparité a de grande répercussion sur le niveau de qualité et la quantité de prestations dont vous bénéficiez localement dans votre CE.

Pourquoi une si grande différence...? Bonne question ! Ces règles de distribution ont été établies par le CCE en 2004 et jamais remises à plat jusqu'à présent par aucun CE.

**Sud Aérien qui est le premier syndicat de la DGI, a mené cette étude et a proposé à l'ensemble des CE et au CCE un rééquilibrage des règles de répartition du financement du CCE, de sa consommation et des reversements locaux.** (Téléchargeable sur le site de Sud Aérien [http://sud-aerien.org/IMG/pdf/asc\\_ccev4.pdf](http://sud-aerien.org/IMG/pdf/asc_ccev4.pdf))



Ce qui aboutirait pour les reversements dans chaque CE :

Pilot. Eco	HUB	Point à Point	DGI	Fret	Informatique
406€/salarié	293€	284€	379€	327€	446€

**En Janvier 2016** (suite aux divergences sur la péréquation restaurants), la DGI a « inversé ses flux », c'est-à-dire que le CCE n'a plus de délégation pour percevoir la quote-part du CE DGI directement d'Air France.

La compagnie verse maintenant directement au CE DGI qui effectue dans la foulée un versement au CCE pour assurer le financement de ses prestations. Ceci n'a donc aucun impact sur les finances du CCE.

**En Mai 2016**, le CE Fret (suite aux divergences sur la péréquation restaurants) a lui aussi décidé d'inverser ses flux.

**Seul Sud Aérien** a réalisé une proposition concrète pour remettre à plat le système du CCE et le faire perdurer. Suite à l'étude menée par Sud Aérien, une première réunion de présentation a eu lieu **le 8 Juin 2016** et des autres vont suivre suivant des axes de travail pour :

- Rééquilibrer le financement du CCE dans l'optique d'une juste répartition solidaire
- Revoir les règles de consommation/CE afin de les faire correspondre aux effectifs
- Mieux répartir les subventions Vacances Jeunes & Familles du CCE pour les réaffecter là où est le besoin
- Revoir les règles de gouvernance du CCE

**SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX**

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : [sudaf@wanadoo.fr](mailto:sudaf@wanadoo.fr)

Site web : [sud-aerien.org](http://sud-aerien.org)

 Sud Aerien  @SudAerien